

**ÉDUCATION.** Le collège Doisneau rejoint l'école Lurçat et le lycée Mathias.

# Enfin une vraie filière photo

Une classe à horaires aménagés arts plastiques à dominante photographie, s'ouvrira dès la rentrée au collège Doisneau. Du CM1 à la terminale, les élèves pourront pratiquer la photo.

Nous étions le maillon manquant, mais désormais nous allons pouvoir aller de l'avant ». Bruno Chamard-Bois, principal du collège Doisneau, ne cache pas sa satisfaction. En mettant en place, dès la rentrée prochaine, une classe à horaires aménagés arts plastiques à dominante photo, son établissement rejoint enfin l'école Jean-Lurçat et le lycée Mathias dans leur promotion de l'art photographique. « La mise en place de cette classe a pris du temps, parce qu'il n'existe aucun équivalent en France pour les collèves », reprend Bruno Chamard-Bois. « Nous devons donc construire un référentiel, en nous basant sur les cours d'arts plastiques.



L'un des clichés (sans retouche) d'un élève de CM2, qui a travaillé sur les natures mortes. Photo DR

Aujourd'hui, c'est validé par l'Académie et c'est donc un nouveau parcours qui s'ouvre ». Un parcours qui s'ouvre non seulement pour les élèves dont l'établissement est géographiquement celui de rattachement, mais aussi pour tous les autres du Grand Chalon. De l'école Jean-Lurçat jusqu'au lycée Mathias, l'option photo devient en effet dérogatoire.

Une bonne nouvelle pour les écoliers de CM1 et CM2 de Jean-Lurçat, qui en partena-

riat avec le musée Niépce ont pour certains pu profiter depuis 2008 d'une première approche de la photo, à la fois technique et artistique, et qui vont donc pouvoir poursuivre l'aventure au collège. « C'est très bénéfique », s'enthousiasme le directeur de l'école Jean-Lurçat, Nicolas Pied. « Ce travail permet d'appréhender le travail scolaire autrement, et de leur donner une nouvelle vision de l'école. Leur perception du monde de l'image et leur capacité d'analyse ont

également progressé ». Et s'il ne s'agissait jusqu'alors que d'une « classe associée photographie », il s'agira cette année d'une véritable classe à horaires aménagés, à la fois pour les CM1 et les CM2, qui bénéficieront ainsi de 108 heures de photographie sur l'année.

## Les enseignants main dans la main

De quoi susciter des vocations pour plus tard, travailler dans les métiers de l'image, d'autant plus qu'à l'autre bout de la chaîne, au lycée Mathias, les choses sont déjà bien rodées. Depuis une vingtaine d'années déjà, celui-ci propose à tous les élèves une option photographie de trois heures hebdomadaires. « La mise en place de ce que l'on peut qualifier de filière est un grand pas dans la démocratisation de la photographie et de la culture en général », se félicite Lionel Jeanneret, proviseur du lycée Mathias. Disposant d'un matériel de très bonne qualité, le

lycée compte d'ailleurs signer un partenariat avec le collège pour en mettre une partie à sa disposition. Une initiative qui va dans le sens de la volonté de travailler ensemble, depuis l'école jusqu'au lycée, avec des équipes pédagogiques qui se parlent et se complètent. Et tout cela en lien avec le musée Niépce, qui participe très activement à cette transmission de savoirs, ainsi qu'avec Nicéphore cité, pour le travail sur les retouches.

Reste maintenant à transformer l'essai au-delà du lycée, en créant un post-bac. « Pour le moment, les bacheliers passionnés de photo doivent poursuivre à Lausanne ou tenter des écoles comme Arles », déplore Lionel Jeanneret. « Si dans quelques années nous pouvons accueillir un post-bac type prépa arts dans notre établissement, alors la boucle sera bouclée ». Et Chalon méritera encore plus son « titre » de ville de la photographie.

CHRISTOPHE ROULLIAUD

## INFOS SERVICE

➔ **LE JOURNAL**  
Abonnements, publicité :  
03.85.90.68.00.  
Rédaction Chalonaise :  
03.85.90.68.96.  
Portage : 08.2000.06.34.

### ➔ URGENCES

Police : 17  
Pompiers : 18.  
Samu : 15.  
Gendarmerie :  
03.85.97.17.60.  
Avocats SOS Victimes :  
0800.800.440.  
Pharmacie de garde :  
composer le 3915.  
Alcooliques Anonymes :  
03.85.93.60.00.  
Alcool Assistance :  
03.85.96.53.17, 03.85.48.01.06.  
Aides, 20 rue d'Autun, 8-12  
heures et 13-17 heures.  
Centre de Planification et  
d'Éducation Familiale, 15  
quai Chambion, 03.85.48.25.44  
: 9-16 heures.  
Croix-Rouge :  
03.85.48.01.21.24 h/24 h.  
Unafam (Familles de malades  
psychiques) : 03.85.45.30.94.

### ➔ DÉPANNAGES

EDF : 0810.333.071.  
GDF : 0810.433.071.  
Lyonnaise des Eaux :  
0810.873.873.  
Borne taxi jour :  
03.85.48.06.30.  
Borne taxi nuit :

06.08.75.69.29.

### ➔ ANIMAUX

SPA : 03.85.87.90.01.  
www.spa71.fr.  
Vétérinaire de garde :  
03.85.87.71.00.  
Crématorium animalier  
SOCREPAC : 03.85.41.27.71.

### ➔ DÉTENTE

Espace Nautique :  
10-20 heures.  
Bibliothèque pour Tous,  
Espace des Arts : 15-17 h 30.  
Bibliothèque SNCF : 13 h 30 -  
17 h 30.

### ➔ PERMANENCES

Emmaüs, 10 avenue Salvador  
Allende, 03.85.41.29.29 : 14-  
18 heures.  
Aide aux Mères de Famille,  
15 rue de la Trémouille : 9-11  
heures.  
Planning Familial, 6 rue  
Philibert-Léon Couturier,  
03.85.93.01.84 : 19-20 heures.  
OPAH «Coeur de remparts»,  
5 rue des Cloutiers, 03 85 93 27  
75 : 15 heures - 18 h 30.  
Orac, 1 avenue Victor-Hugo,  
03.85.48.76.02 : 9-  
12 heures  
et 14-16 heures.  
Secours Populaire, 128  
avenue de Paris,  
03.85.98.98.50 : 9 heures - 12  
heures et 13 h 30 - 18 h 30 du  
lundi au vendredi.

## PETITE ENFANCE

### Un livret pour un premier pas à l'école

La municipalité a mis en place un système de classe passerelle entre les écoles de l'Est, Vivant-Denon, Louis Lechère et les crèches Espace multi-accueil les Mésanges, l'Hirondelle et Jean-Moulin, afin que l'arrivée en première année de maternelle se fasse en douceur pour les enfants.

Un livret personnalisé a été remis aux enfants par les adjointes au maire Mmes Copreaux et Bonniaud, en présence des parents et services municipaux, où les enfants ont trouvé des photos de l'école, leurs futurs environnements, leurs maîtresses et futurs camarades. Pour Anne Bonniaud, « cette action consiste à faire un lien avant la rentrée des classes. Le passage à la petite enfance est une étape importante et peut être déstabilisant, autant pour les parents que pour les enfants. Ce livret est un point de repère afin



Avec ces livrets, les jeunes enfants vont pouvoir se familiariser avec leur nouvel environnement pendant les vacances d'été. Photo A.G. (CLP)

que l'enfant sache ce qui l'attendra à la rentrée, se familiarise déjà avec sa future école et que les parents soient rassurés ». Ces livrets ont été réalisés par Alexandra Quatrain, qui a su mêler couleurs et photographies pour les rendre les plus ludi-

ques possible. Les enfants ont ensuite pris un goûter préparé par les cuisinières des Espaces multi-accueil. Mme Bonniaud a annoncé que cette action se répètera à la rentrée prochaine.

ANGÉLIQUE GAUTHERON  
(CLP)